

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1503

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

820 244 556 RCS Lyon.

KLINIDENTAL.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 8000.00 EUR.

Adresse : 155 Ter, Boulevard De Stalingrad, 69006 Lyon.

Oppositions : Article L236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : CLINIQUE DENTAIRE DU PARC la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 155 Ter, boulevard de Stalingrad-69006 Lyon le montant du capital : 8.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 507 537 694 RCS Lyon Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : KLINIDENTAL la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 155 Ter, boulevard de Stalingrad-69006 Lyon le montant du capital : 8.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 820 244 556 RCS Lyon L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 413.779 euros passif : 440.188 euros actif net : - 26.409 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : C2J détient à ce jour et détiendra au jour du dépôt au greffe du tribunal de commerce la totalité des actions composant le capital social de la société absorbante et de la société absorbée et s'engage à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, soit jusqu'à la date de réalisation. Il ne sera procédé à la création d'aucune action nouvelle ni à aucune augmentation de capital de la société absorbante en rémunération des apports conformément à l'article L236-3 du code de commerce. Le montant prévu de la prime de fusion : néant La date du projet commun de fusion : 28 mai 2020 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: GTC De Lyon pour les deux sociétés le 03/06/2020..